

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015
16 ET 17 JUILLET 2015**

N°2015/E3/026

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : Sonia PRUVOT au nom du Groupe des élu(e)s Communistes et Citoyens du Front de Gauche
- **OBJET** : **CREATION D'UNE PREPARATION PROFESSIONNELLE AU COLLEGE DU FIUMORBU**
-

CONSIDERANT que plus de 40% des élèves de troisième du Collège du Fiumorbu font des vœux d'orientation dans la voie professionnelle et qu'une partie de ces élèves, en grande difficulté, ne parvient pas à obtenir l'orientation souhaitée du fait de résultats scolaires trop faibles,

CONSIDERANT que la poursuite d'une scolarité dans une classe de troisième classique n'apporte pas de solution à ces adolescents, mais aggrave leur sentiment d'échec et les contraint à une orientation par défaut en fin de troisième,

CONSIDERANT que la possibilité de suivre une troisième professionnelle leur permettrait d'entrer dans une nouvelle dynamique plus vertueuse en leur redonnant confiance en eux, les rendant à nouveau acteurs de leurs apprentissages,

CONSIDERANT que les élèves du Fiumorbu, de par la situation géographique de l'établissement, n'ont pas l'opportunité d'intégrer ce type de classe implantée majoritairement dans les zones urbaines,

CONSIDERANT que le collège du Fiumorbu pourrait s'appuyer sur le plateau technique de la SEGPA ou sur les 2 formations CAP du lycée de la plaine, voire du CFA implanté à Ghisonaccia ; qu'un partenariat pourrait également être organisé avec le lycée polyvalent Jean Paul de Rocca Serra à Porto-Vecchio ainsi qu'avec les services compétents de la base BA 126 à Solenzara,

CONSIDERANT que la région du Fiumorbu est devenu un bassin important en terme de population et d'activités qui peut offrir non seulement des possibilités de stage mais aussi, à la clé, des emplois.

CONSIDÉRANT enfin qu'il est devenu nécessaire de faire évoluer les dispositifs d'accueil et de formation des élèves pour répondre aux besoins et garantir l'égalité de tous face à l'enseignement et à la formation.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

SOUTIENT la demande, portée par les enseignants du collège du Fiumorbu, de création d'une troisième professionnelle.

DEMANDE au Président du Conseil Exécutif d'examiner, en concertation avec les autorités académiques, la possibilité de création d'une telle section.